



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Offensive turque en Syrie et situation des Kurdes

Question au Gouvernement n° 2284

Texte de la question

OFFENSIVE TURQUE EN SYRIE ET SITUATION DES KURDES

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, depuis une semaine, la Turquie s'est lancée dans une opération de conquête en Syrie, où elle ambitionne de créer une zone à sa frontière en y écrasant les habitants actuels, principalement des Kurdes, pour y installer les 3,5 millions de réfugiés syriens qu'elle accueille. C'est une opération de nettoyage ethnique, doublée d'une colonisation de peuplement, devant laquelle nous restons passifs, alors que les Forces démocratiques syriennes, composées de Kurdes, sont des alliées. N'oublions pas que ce sont eux, hommes et femmes, qui ont défait Daech ! C'est au Rojava que les habitants, surtout kurdes, ont créé l'une des plus belles expériences politiques de notre temps, féministe, laïque et pacifique. Tout le groupe de la Gauche démocrate et républicaine condamne cette attaque insupportable.

Pourquoi la Turquie reste-t-elle impunie ? Certainement parce qu'elle est membre de l'Alliance atlantique, à laquelle nous appartenons également. Pour interdire l'espace aérien, il faut l'OTAN, donc les Américains ! Pour les communications militaires, il faut également l'OTAN, donc les Américains ! Quelle situation absurde ! Comment pouvez-vous aider les Kurdes, nos amis et alliés ? L'OTAN, donc les Américains, bloque l'ONU, l'Union européenne et la France. La question de notre sortie du commandement intégré de l'OTAN se pose, pour que nous redevenions, enfin, une puissance libre, capable de défendre en toute indépendance ses choix et ses valeurs. La preuve est faite que l'OTAN n'est pas la solution, mais le problème ! Il faut donc se poser la question de la dissolution de cette organisation anachronique.

Les communistes demandent l'organisation d'un débat parlementaire sur le rôle et la place de l'OTAN.
(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député Jean-Paul Lecoq, vous avez évoqué plusieurs sujets dans votre question. Comme vous, je voudrais redire devant l'Assemblée nationale que, sans les Forces démocratiques syriennes, il n'y aurait pas eu de victoire contre Daech dans le Nord-Est syrien. Nous leur devons cette victoire : même si l'équilibre reste précaire, nous devons saluer le courage et le sacrifice des Forces démocratiques syriennes, qui ont été tout à fait déterminantes.
(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et SOC.)

Nous avons toujours des relations avec les Forces démocratiques syriennes. La semaine dernière encore, en dehors de la convocation de l'ambassadeur de Turquie en France qu'a rappelée le Premier ministre, nous avons rencontré Mme Ilham Ahmed, présidente du Conseil démocratique syrien, qui a également été reçue par le

Président de la République. Nous avons toujours des relations avec le commandant Mazloum Kobane. Nous avons dit aux Forces démocratiques syriennes que nous maintiendrons une relation très étroite avec elles, quels que soient les interlocuteurs choisis comme partenaires de sécurité : c'est une question de respect pour leur sacrifice consenti pour notre propre sécurité.

M. Stéphane Peu. Et l'OTAN ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Il y a aujourd'hui un trouble dans la relation transatlantique, dans la mesure où deux membres de la coalition internationale contre Daech font défaut, d'une manière ou d'une autre.

M. Stéphane Peu. Ils ne font pas défaut, ils ont trahi !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. La France, sous l'impulsion du Président de la République, insiste, depuis le week-end dernier, pour que la coalition se réunisse. L'objectif de la coalition était de combattre Daech. Or Daech n'est pas morte, même si cette organisation est aujourd'hui clandestine. Nous répétons régulièrement la nécessité de cette rencontre, défendue hier par les vingt-huit membres de l'Union européenne. La coalition doit se réunir pour que chacun soit mis devant ses responsabilités face au seul ennemi qui compte, Daech !

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le ministre, vous voyez bien que l'OTAN est le problème.

M. Éric Straumann. Il faut rétablir le pacte de Varsovie !

M. Jean-Paul Lecoq. M. le Premier ministre et vous-même êtes mal à l'aise pour aborder cette question. La situation actuelle nous rend complices des crimes commis contre les Kurdes. Agissez maintenant !
(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2284

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 octobre 2019](#)